

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

12 MARS 2021

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



21036052

N° d'entreprise : **0669 692 651**

Nom

(en entier) : **SATICOOP**

(en abrégé) : **SATI**

Forme légale : **SC**

Adresse complète du siège : **Rue d'Alost 7-11 à 1000 BRUXELLES**

Objet de l'acte : Nomination et Cessation

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 2 octobre 2020

L'Assemblée générale valablement constituée selon les quorums de présence requis par le Code des sociétés et associations décide, aux quorums de vote requis par la même loi et par les statuts :

1. Mouvement au sein du Conseil d'administration

Tous les mandats d'administrateurs étant arrivés à échéance, l'Assemblée procède à la désignation des administrateurs suivants pour une durée de 4 ans :

- Joseph FLERON
- Paul MARECHAL
- Jean-Olivier COLLINET
- Maxime BACQ DE JYB
- Emmanuel EVERARTS DE VELD
- Christelle VIAL (DWS)
- Ludmilla PETIT

qui acceptent le mandat.

2. Demission

L'Assemblée Générale prend acte de la fin de mandat d'administrateurs de :

- Michel DE WASSEIGE
- Jean VERHELST

Extrait du Procès-verbal du Conseil d'administration du 2 octobre 2020

Le Conseil d'administration décide :

1. Gestion journalière - Administrateur délégué

Le Conseil d'administration met fin au mandat de délégué à la gestion journalière de Monsieur Paul MARECHAL.

Le Conseil d'administration désigne en qualité d'administrateur délégué, Monsieur Jean-Olivier COLLINET

Le Conseil d'administration désigne en qualité de déléguée à la gestion journalière Madame Jennifer Chumpitaz.

Joseph FLERON

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).